

Manque de médecins à Rennes métropole : quelles solutions pour y remédier ?

Ouest-France, le 05/06/2023

Plus d'un adulte sur dix n'a pas de médecin traitant dans la métropole rennaise, et un tiers d'entre eux a plus de 55 ans. Plusieurs outils sont étudiés pour améliorer, ou du moins ne pas laisser se dégrader, la situation dans les prochaines années.



Au centre de santé Saint Helier, à Rennes, sept médecins salariés officient. En plus de leur patientèle, des créneaux ouverts à tous sont gardés pour les urgences.

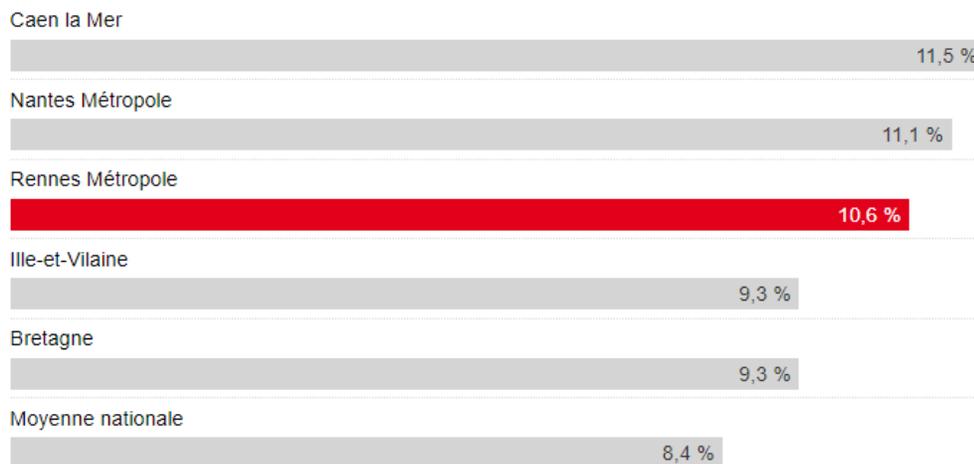
Un peu plus d'un adulte sur dix de la métropole rennaise n'a pas de médecin, d'après la Caisse Primaire d'assurance maladie (CPAM).

Parmi ces 43 000 « sans médecin fixe », « **25 000 vivent à Rennes**, avance David Le Goff, directeur départemental (Ille-et-Vilaine) de l'Agence régionale de santé (ARS). **Principalement des étudiants dont le médecin se trouve chez leurs parents et des personnes précaires habitant dans des quartiers prioritaires** ».

Même si selon lui, « **ne pas avoir de médecin traitant n'est pas forcément grave en soi** ». Un avis peu partagé par les nombreux patients qui en cherchent un sans succès.

La démographie médicale à Rennes métropole

Densité de médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants, en 2022



Source: CartoSanté - ARS

« Certains n'ont pas de problème de santé donc ne s'en préoccupent pas, mais c'est embêtant surtout pour les patients souffrant d'affections de longue durée, nuance-t-il, et qui ont besoin d'être suivis régulièrement par un médecin traitant. Pour ces 2 % là, c'est plus inquiétant. » La CPAM va tenter d'affecter un médecin traitant à ces derniers.

Lire aussi : [Pourquoi est-il si compliqué de trouver un médecin à Rennes métropole, territoire pourtant bien doté](#)

Les Communautés de médecins, solution miracle ?

« On peut avoir accès à des soins non programmés, même sans médecin traitant, tient à rappeler David Le Goff. SOS médecins et certains cabinets médicaux proposent (ou réservent) des créneaux de soins », en dernière minute, ouverts même si l'on n'a pas de médecin traitant.

Un système amené à se développer « avec l'émergence des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) », qui regroupent les professionnels de santé d'un même territoire et leur permettent de s'organiser, et de répondre à des problématiques communes.

Il est en effet « obligatoire pour les CPTS constituées de prendre un pourcentage de patients hors de leur patientèle, qui se trouvent sur leur territoire, via des sortes de tours de garde ». En Ille-et-Vilaine, une quinzaine de CPTS est [en cours de constitution](#) ou en projet.

Un seul, celui de la Côte d'Emeraude, est déjà actif. Il est ainsi possible de prendre rendez-vous, « **en appelant un numéro de téléphone unique** ».



Prise de rendez-vous au centre de santé Saint-Hélier, à Rennes.

À terme, il suffira d'appeler le 15, qui aura le planning des maisons médicales avec des créneaux disponibles de soins non programmés ce jour-là, pour en attribuer un au patient. « **Quasi toute la métropole rennaise sera bientôt constituée en CPTS d'ici la fin de l'année. Celle de Rennes-sud et Gévezé-Betton le mois prochain, Cesson-Acigné et Rennes-nord d'ici la fin de l'année...** »

Y-a-t-il un risque d'allonger les délais de rendez-vous ?

Mais les médecins, libéraux donc libres d'organiser leur activité, ne voient pas forcément d'un bon œil ces regroupements, et les obligations qui vont avec. « **Je ne vois pas en quoi devoir assister à des réunions à 22 h le soir me ferait gagner du temps de consultation** », rechigne ce médecin rennais. « **Si on doit prendre des patients supplémentaires, cela risque d'allonger les délais de rendez-vous pour mes patients** », déplore cet autre médecin d'une commune de la métropole rennaise, qui n'a pas « **l'intention de travailler plus d'heures** » qu'il ne fait déjà.

« **Les premiers retours d'expérience de médecins organisés en CPTS sont très positifs** », assure de son côté David Le Goff. Tous arrivent à prendre des soins non programmés (hors de leur patientèle). « **Et si cela prend un peu de temps au début, une fois le territoire organisé, c'est du temps gagné. On change en effet la façon de travailler, en équipe, pour libérer du temps médical. Entre les maisons de santé, les**

CPTS et le déploiement d'infirmiers en pratique avancée, d'assistants médicaux etc. qui font gagner du temps aux médecins, la situation devrait s'améliorer. »



Quelle solution pour faire face au manque de médecins ?

Accueillir un assistant médical ou infirmier ? Encore faut-il en avoir les moyens... S'inquiètent certains médecins

Pour l'aspect financier, « **cela incombe peu aux médecins car il s'agit en grande partie d'un financement de l'assurance maladie**, rassure le directeur départemental de l'ARS. **Il faut par contre avoir de la place, un bureau de plus à côté des médecins pour les accueillir dans les cabinets, ce qui est un vrai sujet. Mais les collectivités, comme Rennes, ont prévu de faciliter cela. L'ambition est de travailler ensemble, avec les villes et les professionnels de santé** ».

La ville de Rennes, en effet, « **est actrice pour coordonner les projets entre médecins, infirmières, kinés...** », confirme Yannick Nadesan, adjoint à la maire en charge de la Santé. À l'occasion de la rénovation urbaine du quartier du Blosne, d'ici un an, la Ville mettra en effet un grand local à disposition des médecins et autres praticiens du quartier (et pour inciter d'autres à s'y installer), place Jean-Normand.

Une démarche visant à résorber « **les disparités fortes à l'intérieur même du territoire** » dans des quartiers « **où l'on retrouve les inégalités sociales, et en matière d'accès à la santé** ».

Après le Blosne, c'est dans celui de Villejean que la Ville va installer un autre centre de santé, rue de la Bourbonnais. « **On dialogue avec des professionnels de santé présents dans le quartier** ». Là aussi, la municipalité souhaite « **faciliter l'exercice** » des professionnels médicaux « **lorsqu'il est collectif,**

coordonné et qu'il participe à l'intérêt public ». D'autres réflexions se poursuivront ensuite pour doter d'autres quartiers.

Comment éviter les « rendez-vous inutiles » ?

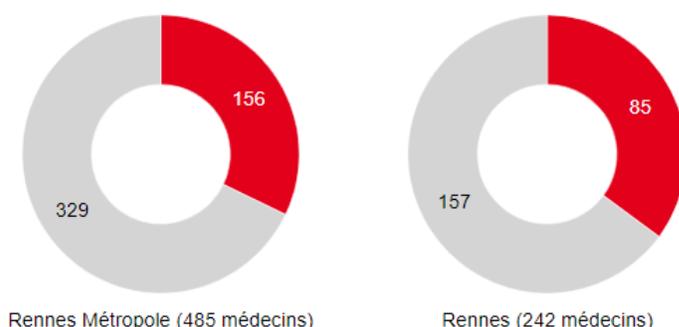
Ce que l'ARS étudie aussi, c'est « **d'arriver à faire de l'éducation à la santé, afin d'éviter les consultations inutiles chez le médecin et aux urgences** ».

Beaucoup d'étudiants (ils sont 70 000 à Rennes) « **ne savent pas se repérer dans le système de santé et arrivent aux urgences pour une allergie aux pollens. Il faut aussi communiquer auprès des crèches pour arrêter de demander des certificats médicaux d'absence** ». Autant de rendez-vous médicaux libérés pour d'autres.

Une population de médecins vieillissante

Répartition des médecins généralistes libéraux dans la métropole rennaise et à Rennes, en fonction de l'âge

■ Plus de 55 ans
■ Moins de 55 ans



Source: CartoSanté - ARS

Simultanément, la fin du numerus clausus (qui limitait le nombre de médecins et a pris fin en 2021) « **va commencer à avoir des effets positifs d'ici 2030 à 2035. Si d'ici là, il y aura un petit creux, une période plus délicate, du fait de la pyramide des âges des médecins, cela devrait s'améliorer ensuite** ».

Enfin, il n'écarte pas l'appui de centres de santé, associatifs ou privés, qui se développent depuis deux ans sur le territoire ou envisagent de le faire (Ker santé, Medalliance...)

« **Cela peut être un bon outil car le salariat correspond à une demande de certains médecins, notamment jeunes. Mais cela ne fonctionne que si c'est fait en concertation avec les élus locaux et le secteur de la santé présent localement, met-il en garde. Sinon, la greffe ne prend pas.** »

Gynécologues, dermatologues... Quid du manque de spécialistes ?

Là aussi, plusieurs pistes sont étudiées : si « **les médecins généralistes continueront de coordonner le parcours de soins, des outils se déploient comme la télé expertise** », leur permettant de demander un avis à un spécialiste via un formulaire en ligne.

Là aussi, « **les infirmières en pratique avancée peuvent faire gagner du temps aux médecins, car les filières de dermatologie ou encore de pédopsychiatrie ne faisant pas le plein d'étudiants aujourd'hui, il n'y aura pas d'arrivée importante de professionnels dans les prochaines années** ».

Peut-on être optimistes pour les pour les années à venir ?

« On a les outils, assure David Le Goff. C'est vrai que c'est une vraie évolution de fond du métier, avec des difficultés, mais c'est aussi une opportunité, à l'heure où la sociologie des médecins évolue »

IL estime que « **d'ici dix à quinze ans, on aura 75 % de médecins femmes, qui ont envie d'une vie de famille. Mais elles veulent travailler en équipe. Et c'est grâce à ces projets qu'on arrive à attirer des médecins. Je suis optimiste : on a l'opportunité de travailler différemment et de faire changer notre système de santé, pour répondre aux besoins dans les prochaines années** ».